Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le
ID : 035-213503568-20251202-DEL_2025_68-DE

VIGNOC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 13 novembre à 20 heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Daniel Houitte, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : 06 novembre 2025
NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 14

PRESENTS : Daniel Houitte, Gilles Lesage, Raymond Berthelot, Laurence Blaise, Nicolas Daboudet, Jean-Marc Renais, Nolwenn Fougeray, Emeline Richard, Arnaud Lambert, Virginie Bernard, Philippe Chevrel, Patricia Laurent, Franck Aubrée, Sandrine Delacroix.

Absents excusés :
Edith Garnier donne pouvoir à Laurence Blaise
Jean-Michel Marquet donne pouvoir à Nicolas Daboudet

Absent :
Joseph Houal
Laurence Pilvesse
Erwan Josse

Secrétaire de séance : Nicolas Daboudet

Séance ouverte à 20 h 08.

N°68- ADMINISTRATION GENERALE -DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE - ACTER

Présents	Pouvoirs	Absents excusés	Absents	Quorum
14	2	2	3	10

En application de l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales et de la délibération du 04/06/2020, par laquelle le conseil municipal a donné délégation au Maire, le Maire rend compte à l'assemblée de décisions prises :

Consultations

Objet	Lieu	Fournisseur	Montant TTC
Formations extincteurs et PC1	Ensemble du personnel communal (23 agts)	Ass des secouristes cote d'émeraude	1 400,00 €
Bornages et plan topographie	Délaissés de chemins+ emprise future médiathèqu	Eguimos	3 510,00 €
Suite reprise de concessions - Carré n°2	Cimetière	HIGNARD	7 090,00 €
Panneau lumineux	Centre bourg	PRISMAFLEX	480 € TTc/mois (maintenance, abt carteWIFI)
Poubelles	cimetière et parking	VAD	429,60 €

Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le
ID : 035-213503568-20251202-DEL_2025_68-DE

Décision de ne pas préempter			02/10/2025
Adresse du bien	**Nature du bien**	**m2**	**Prix**
1 impasse de la Galerie	terrain bâti	380	315 000 €

Décision de ne pas préempter			13/11/2025
Adresse du bien	**Nature du bien**	**m2**	**Prix**
6 allée des noisetiers	terrain bâti	366	71 000 €
1 rue de la Poste	terrain non bâti	729	90 000 €

Le conseil municipal en prend ACTE.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,
Daniel HOUITTE.

